



L'homicide au Canada, 2016

par Jean-Denis David

Date de diffusion : le 22 novembre 2017

Communiqué du Quotidien

Renseignements supplémentaires

Version PDF

Le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu augmente pour une troisième année consécutive

- Pour une troisième année consécutive, le nombre et le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu ont augmenté. En 2016, 223 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu, soit 44 de plus que l'année précédente. Cela équivaut à un taux de 0,61 pour 100 000 habitants, ce qui constitue une hausse de 23 % par rapport au taux observé en 2015, et le taux le plus élevé enregistré depuis 2005. La croissance du nombre et du taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu découle d'une hausse observée pour tous les types d'armes à feu, à l'exception des carabines et des fusils de chasse à canon tronqué (tableau 5).
- Les armes de poing demeurent le type d'armes à feu le plus souvent utilisé en 2016, ayant été employées dans 58 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu (ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente). Le taux d'homicides commis à l'aide de ce type d'arme à feu (0,36 pour 100 000 habitants) a atteint un sommet inégalé depuis 2008 et s'est accru de 26 % par rapport à l'année précédente (0,28 en 2015).
- Le nombre (+13) et le taux (+34 %) d'homicides commis à l'aide d'une carabine ou d'un fusil de chasse ont aussi augmenté en 2016. La police a déclaré que 50 homicides ont été commis à l'aide de ce type d'arme à feu, ce qui représente un taux de 0,14 pour 100 000 habitants, et une proportion de 22 % de l'ensemble des homicides commis au moyen d'une arme à feu (tableau 5).
- L'Ontario, qui a inscrit une hausse de 33 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2016, est la principale province à l'origine de la hausse nationale. Des hausses sur 12 mois ont aussi été observées en Colombie-Britannique (+9), en Saskatchewan (+6) et en Nouvelle-Écosse (+6). Dans la majorité des provinces et territoires, toutefois, le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a diminué — en Alberta (-5), au Manitoba (-2), à Terre-Neuve-et-Labrador (-1), au Québec (-1) et dans les Territoires du Nord-Ouest (-1) —, ou était inchangé — au Nouveau-Brunswick (3) et au Yukon (1) (tableau 3). Pour une deuxième année consécutive, la police n'a déclaré aucun homicide commis au moyen d'une arme à feu au Nunavut.
- Parmi les provinces, la Saskatchewan a inscrit le taux le plus élevé d'homicides commis au moyen d'une arme à feu, soit un taux de 1,48, ce qui représente une hausse de 52 % par rapport à l'année précédente (0,97). Au deuxième rang venait l'Alberta (1,03), le taux enregistré dans la province représentant toutefois une baisse de 12 % par rapport à l'année précédente (1,17).
- Dans l'ensemble, 78 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu au Canada en 2016 ont été déclarés dans une région métropolitaine de recensement (RMR).
- À l'échelle des RMR, Toronto a fait état du nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu le plus élevé (51) en 2016. Ces homicides représentaient 56 % du nombre total d'homicides déclarés dans la RMR. Au deuxième rang venait la RMR d'Edmonton (23 homicides commis au moyen d'une arme à feu), suivie des RMR de Montréal (22), de Vancouver (18), de Calgary (14) et d'Ottawa (12). Halifax a enregistré 9 homicides commis à l'aide d'une arme à feu, lesquels représentaient 75 % du nombre total d'homicides déclarés dans la RMR en 2016 (tableau 4). Bien qu'elle ait fait état du nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu le plus élevé, Toronto n'a pas enregistré le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu le plus élevé parmi l'ensemble des RMR (0,82 pour 100 000 habitants). C'est plutôt Halifax qui s'est classée au premier rang des RMR, ayant affiché un taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu de 2,11 pour 100 000 habitants, suivie des RMR d'Edmonton (1,66 pour 100 000 habitants) et d'Abbotsford–Mission (1,61 pour 100 000 habitants).
- En 2016, 54 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu étaient aussi attribuables à des gangs, comparativement à 43 % l'année précédente. Cela représente la proportion la plus élevée depuis 2009 ^{Note}. Les hausses les plus prononcées du nombre d'homicides commis au moyen d'une arme à feu et attribuables à des gangs ont été enregistrées en Ontario (+22) et en Colombie-Britannique (+12), ces hausses s'étant concentrées à Toronto et à Vancouver. Plus précisément, le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu et attribuables à des gangs s'est établi à 30 à Toronto, soit 18 de plus qu'en 2015, et à 16 à Vancouver, soit 6 de plus que l'année précédente.
- En 2016, les armes à feu constituaient la méthode la plus souvent utilisée pour commettre un homicide au Canada (38 %), dépassant les armes pointues (30 %) pour la première fois depuis 2012; venaient ensuite les coups portés (20 %) (graphique 4).
- Le taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu en 2016 était de 21 % supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des 10 années précédentes (0,61 par rapport à 0,51 pour 100 000 habitants), alors que le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme pointue était de 15 % inférieur au taux moyen observé pour l'ensemble des 10 années précédentes (0,48 par rapport à 0,57 pour 100 000 habitants) (tableau 6).



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Accueil → 85-002-X → Juristat → Page principale → L'homicide au Canada, 2016

Tableau 5

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 1996 à 2016

Année	Arme de poing		Carabine et fusil de chasse		Carabine et fusil de chasse à canon tronqué		Autres types d'armes à feu ¹		Total des homicides commis à l'aide d'une arme à feu	
	nombre	taux ²	nombre	taux ²	nombre	taux ²	nombre	taux ²	nombre	taux ²
1996	108	0,36	81	0,27	16	0,05	8	0,03	213	0,72
1997	100	0,33	77	0,26	10	0,03	7	0,02	194	0,65
1998	71	0,24	51	0,17	14	0,05	16	0,05	152	0,50
1999	90	0,30	58	0,19	6	0,02	12	0,04	166	0,55
2000	108	0,35	57	0,19	10	0,03	8	0,03	183	0,60
2001	111	0,36	46	0,15	7	0,02	8	0,03	172	0,55
2002	98	0,31	40	0,13	6	0,02	8	0,03	152	0,48
2003	111	0,35	33	0,10	13	0,04	6	0,02	163	0,52
2004	112	0,35	37	0,12	15	0,05	9	0,03	173	0,54
2005	131	0,41	59	0,18	11	0,03	23	0,07	224	0,69
2006	112	0,34	38	0,12	26	0,08	16	0,05	192	0,59
2007	125	0,38	32	0,10	18	0,05	13	0,04	188	0,57
2008	127	0,38	35	0,11	17	0,05	22	0,07	201	0,60
2009	111	0,33	32	0,10	15	0,04	24	0,07	182	0,54
2010	104	0,31	37	0,11	14	0,04	20	0,06	175	0,51
2011	95	0,28	30	0,09	16	0,05	18	0,05	159	0,46
2012	106	0,31	39	0,11	9	0,03	17	0,05	171	0,49
2013	90	0,26	30	0,09	8	0,02	6	0,02	134	0,38
2014	103	0,29	34	0,10	6	0,02	12	0,03	155	0,44
2015	102	0,28	37	0,10	23	0,06	17	0,05	179	0,50
2016	130	0,36	50	0,14	13	0,04	30	0,08	223	0,61

1 Comprend les homicides commis à l'aide d'autres types d'armes à feu, comme les armes entièrement automatiques, les armes similaires à une arme à feu (p. ex. clouées ou fusils à plombs) et les armes à feu dont le type est inconnu.

2 Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.